



COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal de Saint Martin d'Arberoue s'est réuni le mardi 12 août 2014 à 20h00 sous la présidence de Monsieur Antton LARRABURU, Maire.

Présents : POCHELU Bernadette, ARMENDARIZ Alain, MIRANDE Mathias, BORDARRAMPE Xalbat, CHABAGNO Inès, HARISMENDY Emmanuelle, LADEUIX Jean-Pierre, MINONDO Mirentxu, POCHELU Didier, APHECETCHE Alain.

Secrétaire de séance : POCHELU Bernadette

Début de séance : 20h00

Ordre du jour

- Modification du temps de travail d'un agent communal
- Sujets divers

Modification du temps de travail d'un agent communal

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité l'augmentation du temps de travail hebdomadaire de l'agent en charge du secrétariat de la Mairie. Compte tenu de la charge de travail, le temps de travail initial de 15h par semaine augmentera à 17h par semaine, à partir du 1^{er} septembre 2014.

Sujets divers

- Correspondant défense :

Mr MIRANDE Mathias a été nommé correspondant défense : il sera l'interlocuteur privilégié des citoyens sur les questions de défense au sein de la Commune.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

- Cession de bail :

Mr BORDARRAMPE Jean Baptiste cède ses landes communales à sa fille BORDARRAMPE Oihanna.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le transfert de bail.

- Dossier de régularisation aux caisses de retraite de l'ancienne secrétaire de mairie :

Une erreur de cotisations pendant une période de 4 ans amène aujourd'hui la Commune à régulariser financièrement la situation auprès des deux caisses de retraite.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la régularisation.

- Rythmes scolaires :

A partir de septembre 2014, les activités périscolaires seront prises en charge par Johanna CAILLAUD pour le 1^{er} et le 3^{ème} trimestre. Marie TELLECHEA interviendra pendant le 2^{ème} trimestre. Il est nécessaire de signer avec ces deux intervenantes des conventions à compter du 1^{er} septembre 2014.

- Bil Etxea :

Après inventaire, de la vaisselle neuve sera achetée : elle sera mise à disposition des utilisateurs de la salle (sauf associations du village). Un règlement intérieur sera établi prochainement.

- Contrat Territorial :

Des avenants territoriaux doivent être présentés au Conseil Général afin de modifier les projets actuels du contrat territorial. Ces avenants seront à l'ordre du jour de la prochaine séance du Conseil Municipal.

- Commission Ecobuage :

M. ARMENDARIZ Alain se porte candidat pour être membre de la commission écobuage au sein de l'Association Départementale des Elus de la Montagne.

- Relevé des bâtiments existants :

Des relevés des bâtiments communaux vont être entrepris. Après concertation autour de plusieurs devis, l'entreprise PECASTAINGS a été retenue.

Vote à l'unanimité

-Trois courriers ont été adressés au Président du Conseil Général concernant :

- une demande de financement pour la création de deux places de stationnement pour personnes à mobilité réduite au niveau de l'Eglise,
- une demande de travaux de sécurisation du bourg pour le rondpoint qui est inadapté aux engins agricoles,
- une demande d'installation d'un plateau de ralentissement au niveau de l'IKASTOLA.

Fin de la séance : 22h30

Vu pour être affiché le 19 août 2014 conformément aux prescriptions de l'article L.2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales